



SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 MARS 2018

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire à la Mairie de Beaulieu-sur-Mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT-SEPT MARS DEUX MILLE DIX-HUIT, A DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) *Décisions municipales : compte-rendu,*

DECISIONS

FINANCES

2) BUDGET COMMUNAL

- a. *Approbation du Compte Administratif 2017,*
- b. *Approbation du Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal,*
- c. *Affectation du résultat de l'exercice 2017,*
- d. *Opération immobilières réalisées par la commune : bilan de l'année 2017,*
- e. *Vote des taux d'imposition 2018,*
- f. *Vote du Budget Primitif 2018,*
- g. *Subventions aux associations,*

3) BUDGET COMMERCIAL

- a. *Approbation du Compte Administratif 2017,*
- b. *Approbation du Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal,*
- c. *Affectation du résultat de l'exercice 2017,*
- d. *Vote du Budget Primitif 2018,*

4) BUDGET OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

- a. *Approbation du Compte Administratif 2017,*
- b. *Approbation du Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal,*
- c. *Affectation du résultat de l'exercice 2017,*
- d. *Vote du Budget Primitif 2018,*

5) BUDGET DU CINEMA

- a. *Approbation du Compte Administratif 2017,*
- b. *Approbation du Compte de Gestion 2017 de Madame le Receveur Municipal,*
- c. *Affectation du résultat de l'exercice 2017,*
- d. *Vote du Budget Primitif 2018,*



SURVEILLANCE DES PLAGES

- 6) *Convention avec le SDIS des Alpes-Maritimes : saison estivale 2018,*

ANIMATION

- 7) *Festivals de musique « Les Nuits Guitares » et « Crossover » - vente de billets au public par l'Office Municipal de Tourisme – approbation,*

DOMAINE PUBLIC

- 8) *Occupation du domaine public – Mise à disposition gratuite du jardin de l'Olive – événements musicaux « Les Conversations Musicales » le 8 juillet 2018 et le Festival « Crossover » le 18 août 2018,*
9) *Location de la salle pédagogique « André Compan » et de la salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville – tarification du personnel mis à disposition.*

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 20 mars 2018

Le Maire,



Roger ROUX